CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7073** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE 17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1989

Raison sociale : BARON CHARPENTE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/02/2025

Capital : 10 000

176 RUE LEONARD DE VINCI
ZA DES CAUQUILLOUS
81500 LAVAUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 3509621520RCS

Siret : 350 961 520 00045

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7124540

Téléphone : 05 63 58 17 95 **Fax :**

Portable : 06 25 97 28 53

Responsabilité légale :
CAUCHI FINANCE (509 637 575) / CAUCHI MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001609969/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001609969/0

Site Internet : http://www.baroncharpente.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

E-mail : marie@baroncharpente.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 193 047 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	7	01/02/2024
2371	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité courante)		01/02/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	06/12/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		06/12/2023
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 12:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E7073** **VALABLE JUSQU'AU** **13/03/2027**

ÉDITÉ LE **17/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1989
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 06/02/2025
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 3509621520RCS

Siret : **350 961 520 00045**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 7124540

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001609969/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001609969/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **BARON CHARPENTE**

176 RUE LEONARD DE VINCI
ZA DES CAUQUILLOUS
81500 LAVAUR

Téléphone : 05 63 58 17 95 **Fax :**
Portable : 06 25 97 28 53

Site Internet : http://www.baroncharpente.fr
E-mail : marie@baroncharpente.fr

Responsabilité légale :
CAUCHI FINANCE (509 637 575) / CAUCHI MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/02/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/02/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.